



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE CESSION AVEC LE  
PRODUCTEUR LE LAABO POUR  
L'ORGANISATION DE QUATRE  
REPRESENTATIONS D'UN SPECTACLES LES  
22 ET 23 MARS 2021**

**DÉCISION N° DM-21-144  
EN DATE DU 13 AVRIL 2021**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** La délibération du Conseil municipal en date du 14 décembre 2005 autorisant le Maire à recourir à des contrats de vente ou de cession, ainsi qu'à des contrats de coproduction pour la réalisation de spectacles ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

**CONSIDÉRANT** la proposition du producteur LE LAABO, représenté par Monsieur Guillaume Leturgez, dont le siège social est situé 15, rue Eugène Brun – 94 500 Champigny sur Marne – pour l'organisation de quatre représentations du spectacle « Oscar et Hortensia, et ton parrain c'est le roi d'la Suède » les lundi 22 et mardi 23 mars 2021, dont le prix de cession est fixé à 4 339 € (quatre mille trois cent trente-neuf euros) TTC ;

**CONSIDÉRANT** la programmation du service de l'Action culturelle dans le cadre de la saison 2020-2021.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec le producteur LE LAABO, représenté par Monsieur Guillaume Leturgez, dont le siège social est situé 15, rue Eugène Brun – 94 500 Champigny sur Marne – un contrat de cession pour l'organisation de quatre représentations du spectacle « Oscar et Hortensia, et ton parrain c'est le roi d'la Suède » les lundi 22 et mardi 23 mars 2021, dont le prix de cession est fixé à 4 339 € (quatre mille trois cent trente-neuf euros) TTC ;

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

**Signé**

**Annick VOISIN**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20210413-lmc1H8256H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 13/04/2021  
Date de Publication : 13/04/2021